

FICHE ACTION N° 1.4.3.

Sobriété énergétique services municipaux

Axe	1. Dynamiser le territoire en s'appuyant sur son identité et la transmission
Orientation stratégique	1.4. Inscrire le territoire dans des pratiques durables
Action nom	Adopter la sobriété énergétique dans le fonctionnement des services municipaux
Action n°	1.4.3.
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input checked="" type="checkbox"/>
Périmètre d'application	ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	<p>La commune s'est engagée dans un processus de diminution de son empreinte énergétique dans son fonctionnement. Cela se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relamping et remplacement d'appareil en faveur de dispositifs moins consommateurs d'énergie dans ses différents bâtiments - Renouvellement des matériels de restauration permettant d'optimiser la lutte contre le gaspillage et les économies d'énergie - Installation de nouvelles bornes IRVE en vue d'anticiper le développement de la flotte électrique - Remplacement, lorsque la solution existe, des véhicules thermiques par des véhicules électriques - Mise à disposition de vélos électriques pour les déplacements des agents - Mise en place du télétravail (équipement des agents)
Partenaires	ETAT, Europe (financements)
Dépenses prévisionnelles (HT)	<p>Relamping et appareils : 200 000 € Matériel de restauration : 60 000 € Vélos électriques : 50 000 € Télétravail : 55 400 € Total : 365 400 €</p>
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p>Relamping et appareils : Etat 63 644 € (DETR) Matériel de restauration : Département 54 000 € (PST2) Vélos électriques : Etat 39 600 € (DETR) Télétravail : Europe 35 659,80 € (REACT UE) Commune : 172 496,20 €</p>
Calendrier	<p>2021 2022 2023 2024 2025 2026</p> <p>nov. avr. sept. févr. juil. déc. mai oct. mars août janv. juin 2026</p> <p>Aujourd'hui</p> <p>1.4.3. Adopter la sobriété énergétique dans le fonctionnement des services municipaux</p>

Lien autres programmes et contrats Territorialisés	
Lien autres actions du programme	Action 1.4.4. Optimiser les dépenses énergétiques de l'éclairage des voiries Action 1.4.5. Favoriser le recyclage des déchets verts
Concertation	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Suivi de la consommation énergétique des bâtiments Suivi de la consommation électrique liée à la flotte de véhicules (ratio coûts/km parcouru) Suivi des dépenses de carburant Nombre d'agents concernés par le télétravail et estimation des gains énergétiques
Conséquence sur la fonction de centralité	Contribuer à des circulations plus douces et optimisation du stationnement.
Annexes	Sans objet.